

FICHE DE POSTE
Unité Pédagogique pour Elèves Arrivants – UPE2A
(Circulaire ministérielle 2012-141 du 2 octobre 2012)

Annexe 3

Etablissement	<table border="1"> <tr> <td>Bressuire J. Ferry</td> <td>Circonscription de Bressuire</td> </tr> <tr> <td>Niort E. Pérochon</td> <td>Circonscription de St Maixent/Niort</td> </tr> <tr> <td>Thouars A. France 0.5</td> <td>Circonscription de Thouars</td> </tr> <tr> <td>Melle Y. Mention-Verdier 0.5</td> <td>Circonscription de Melle</td> </tr> <tr> <td>Niort P. de Coubertin</td> <td>Circonscription de Niort Sud</td> </tr> </table>	Bressuire J. Ferry	Circonscription de Bressuire	Niort E. Pérochon	Circonscription de St Maixent/Niort	Thouars A. France 0.5	Circonscription de Thouars	Melle Y. Mention-Verdier 0.5	Circonscription de Melle	Niort P. de Coubertin	Circonscription de Niort Sud
Bressuire J. Ferry	Circonscription de Bressuire										
Niort E. Pérochon	Circonscription de St Maixent/Niort										
Thouars A. France 0.5	Circonscription de Thouars										
Melle Y. Mention-Verdier 0.5	Circonscription de Melle										
Niort P. de Coubertin	Circonscription de Niort Sud										
Profil du poste	<p>Dans le cadre du projet d'accueil et de suivi de la scolarisation des élèves allophones dans le 1^{er} degré, l'enseignant.e en UPE2A enseigne auprès d'Elèves Allophones Nouvellement Arrivés (EANA) du 1^{er} degré.</p> <p>Il.elle est chargé.e de l'accueil, de l'inclusion, de l'accompagnement, de l'évaluation et du suivi des élèves allophones, arrivés en France sans maîtrise de la langue française et des apprentissages.</p> <p>=> Postes UPE2A Nord</p> <ul style="list-style-type: none"> - 0.5 ETP sur l'école primaire Jaurès-Buisson de Thouars : poste itinérant prenant prioritairement les EANA des écoles élémentaires de Thouars et ses environs. Des prises en charge d'EANA seront à envisager sur le reste de la circonscription ; - 1 ETP sur l'école élémentaire Jules Ferry de Bressuire : poste itinérant prenant en charge les EANA des écoles de Bressuire et ses environs et de Nueil les Aubiers. Des prises en charge d'EANA seront à envisager sur le reste de la circonscription ; <p>=> Postes UPE2A Sud constitué de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 0.5 ETP sur l'école élémentaire Mention Verdier de Melle : poste itinérant prenant en charge les EANA de l'école Mention Verdier de Melle et ses environs. Des prises en charge d'EANA seront à envisager sur le reste de la circonscription ; - 0.5 ETP sur l'école primaire Coubertin de Niort : poste itinérant prenant en charge les EANA des écoles Pierre de Coubertin et Jules Ferry ; - 1 ETP sur l'école primaire Pérochon de Niort : poste prenant en charge les EANA de l'école primaire Pérochon de Niort et des autres écoles de Niort. 										
Missions	<ul style="list-style-type: none"> - Concourir à la mise en œuvre des objectifs définis par la circulaire 2012-141 en matière de scolarisation des élèves allophones arrivants. - Evaluer les compétences des élèves allophones nouvellement arrivés et proposer un premier parcours de scolarisation. - Enseigner le français oral et écrit comme langue seconde pour tout élève allophone, scolarisé, peu scolarisé ou pas scolarisé antérieurement dans son pays d'origine. - Travailler avec l'équipe d'école pour une scolarisation de l'élève EANA en UPE2A et en classe ordinaire, dans le respect des horaires d'enseignement du 1^{er} degré avec une souplesse d'organisation. - Assurer avec le directeur de l'école la liaison avec les familles, les associations et les autres organismes référents. - Evaluer chaque élève EANA selon les items du socle commun de compétences et de connaissances. - Travailler en lien étroit avec la coordinatrice départementale CASNAV (chargée de mission pour les parcours scolaires singuliers), l'équipe CASNAC académique et l'IEN de circonscription. 										

Diplôme requis	- Sans objet
Connaissances requises	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissance et intérêt pour les publics concernés - Connaissance du référentiel de compétences du professeur des écoles - Connaissance du système éducatif - Connaissance approfondie des dispositifs institutionnels et des problématiques de la scolarisation des EANA - Expériences en enseignement du français langue seconde et/ou français langue étrangère (certification FLS et/ou diplôme FLE souhaités). - Expérience solide dans l'apprentissage de la lecture et de l'écriture (expérience du CP)
Compétences attendues	<ul style="list-style-type: none"> - Etre capable de travailler en partenariat et en équipe avec un sens permanent de l'intérêt du service, se rendre disponible et réactif afin de faire face aux éventuelles urgences. - Posséder une aptitude assurée à la communication écrite et orale. - Faire preuve de bonnes capacités d'organisation et d'aptabilité (changements ou réajustements des prises en charge tout au long de l'année). - Posséder une idée précise des exigences éthiques, de l'étendue et des limites de sa mission et maîtriser ses attitudes. - Disposer d'aptitudes à l'écoute, à l'empathie, à la communication, tout en sachant aussi affirmer les choix institutionnels et prendre les distances nécessaires. - Maîtriser l'outil informatique (word, excel, messagerie électronique). - Faire preuve de dynamisme et de disponibilité.
Conditions particulières d'exercice	<p>Néant</p> <p>(Obligation réglementaire de service hebdomadaire : 24 heures + 3 heures)</p>
Eléments de rémunération	- Traitement selon le grade et l'échelon
Personne à contacter	- Service des emplois et des enseignants des écoles – DSDEN79 – Mme Laure Péraudeau
Modalités de candidature	<p>Le poste doit être demandé en rang n°1 dans la liste des vœux pour le mouvement.</p> <p>Le poste est pourvu hors barème après l'audition des candidats par une commission constituée d'IEN.</p> <p>La commission se réunira entre le 27 mars et le 31 mars 2017</p>